DEMANDE DE PARLOIR ENFANTS

A remplir à chaque demande, dans la limite d'une par mois.

Ce document est à retourner par les familles à l'abri famille.

Conditions d'octroi : Seule la personne ayant un permis de visite en tant qu'accompagnant des enfants mineurs peut demander l'accès à l'espace ENFANTS du parloir famille.

Le nombre de visiteurs est limité à un adulte et 4 enfants.

3. 4.

La réservation ne pourra être prise qu'après autorisation de la Direction, pa téléphone, par la personne qui accompagne les enfants.
IDENTIFICATION:
Nom de la personne détenue visitée :
Prénom:
Numéro d'écrou :
Nom de la personne visiteuse majeure :
Lien de parenté :
Nom, prénoms et lien de parenté des enfants concernés
1.
2.

DECISION DE LA DIRECTION

Le:	1	1	Signature du décisionnaire
-----	---	---	----------------------------